

Image not found or type unknown



## Copropriété groupe de clim

Par **Lear**, le **04/05/2021** à **10:34**

Bonjour, J'ai acheté un bien, l'an dernier en copropriété.

Il y a 4 lots qui ont été fait pour la vente, avant 1 seul lot et 1 seul propriétaire.

Sur ma terrasse je dispose des groupes de clim de mes 2 voisins. je souhaiterai le faire déplacer dans les parties communes ou dans leur privatif? Comme puis je procéder? je pense que de base la division à mal était conçue.

Ces groupes de clim me bloque pour ma vente

merci par avance

Par **youris**, le **04/05/2021** à **17:52**

bonjour,

si je comprends bien, vous avez acheté ce bien alors que les groupes compresseurs étaient déjà installés sur votre terrasse donc apparents, vous avez donc acheté en connaissance de cause, vous avez accepté cette servitude.

vous demandez à vos voisins de les enlever de la terrasse de votre appartement mais je doute qu'ils répondent favorablement à votre demande.

salutations

Par **Lear**, le **04/05/2021** à **18:53**

Bonjour

Oui tout à fait, mais la copropriété n'étant pas faite je pense qu'il était possible de conclure

de faire déplacer lors de réunion de copropriété ?

Par **youris**, le **04/05/2021** à **19:28**

bonjour,

votre argument me laisse dubitatif, vous n'aviez aucun engagement de quiconque qui déplacerait ses ouvrages à votre seule demande.

salutations